

Une première

Une assermentation des plus protocolaires

Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca

Le 12 novembre avait lieu, au Centre communautaire de Sainte-Anne-des-Lacs, la cérémonie d'assermentation des membres du nouveau Conseil municipal. Une cérémonie brève, mais empreinte d'un décorum classique se déroula devant un nombre restreint d'invités.

Pour ce faire, une invitation avait été lancée à des convives de marque, tels la mairesse sortante, Monique Monette-Laroche; le préfet récemment réélu, André Genest; ainsi que les membres de la famille de chacun des nouveaux conseillers.

Bien évidemment, les mesures sanitaires actuelles restreignant le nombre d'invités, la cérémonie fut diffusée sur la page Facebook de la Municipalité dès sa clôture. D'ailleurs, il est encore possible de la visionner.

Avant l'assermentation officielle, le directeur général fit un discours succinct pour souligner les nombreuses années de service auprès de la population de l'ex-mairesse Monique Monette-Laroche et aussi première mairesse de la Municipalité. «Dix-sept années» a lancé cette dernière. Elle reçut une dernière ovation avant de se retirer complètement de la vie politique.

District par district, les conseillers furent assermentés par le directeur

général. Seul absent à cette cérémonie, le conseiller Jean-Sébastien Vaillancourt, du district 2.

Même si la nouvelle mairesse a été officiellement assermentée le 3 novembre, elle a tout de même procédé à son assermentation tout comme les autres membres de son Conseil avant de faire un discours très senti. «Selon la loi sur les élections et les référendums, les élus ont trente jours après la proclamation de leur élection pour se faire assermenter sinon ils perdent leur siège. Comme Catherine Hamé Mulcair a été proclamée élue le 5 octobre sans opposition, elle avait donc jusqu'au 5 novembre pour se faire assermenter. Elle a choisi le 3 novembre. Il en fut de même pour le conseiller Jean-Sébastien Vaillancourt, assermenté le 29 octobre», de confirmer le directeur général Jean-Philippe Gadbois au *Journal* qui demandait une clarification à ce sujet.

Tous les élus présents à cette cérémonie se sont déclarés prêts à travailler en équipe au profit de la



Le nouveau Conseil municipal de Sainte-Anne-des-Lacs. Dans l'ordre habituel : Helen Morrison, Louis Dupuis et Caroline Desrosiers, Virginie Lupan, Catherine Hamé Mulcair, mairesse, et Sylvain Harvey (absent sur la photo : Jean-Sébastien Vaillancourt).

Municipalité, et ce, dès la première séance du Conseil qui se tiendra le jeudi 18 novembre.

Le dernier mot est revenu au préfet André Genest: «J'ai été réélu avec environ 40% des votes donc 900 de plus que monsieur Nadon mon plus proche rival. Une belle campagne. Mes principaux dossiers et défis visent les problèmes du logement et de la main d'œuvre. La MRC des Pays-d'en-Haut est en très mauvaise position. Je voudrais affermir la vocation de la MRC au niveau de ses sentiers. Évidemment, je voulais finaliser le dossier du Centre sportif, d'où

ma candidature à cette élection.»

Les résultats

Le nouveau Conseil municipal sera composé de trois membres de l'équipe de Catherine Hamé Mulcair et de trois conseillers indépendants.

Voyons les résultats qui ont été affichés sur le site de la Municipalité et les dossiers importants à traiter pour chacun d'eux. Il est à noter que le taux de participation fut de 45%. Pour faciliter la lecture des résultats, vous retrouverez les abréviations suivantes: équipe Catherine Hamé Mulcair (ÉCHM) et candidat indépendant (CI).

Poste de maire – Catherine Hamé Mulcair, élue sans opposition
Dossiers importants – Construire notre vision, élaborer notre plan de travail et son application. S'attaquer aux infrastructures et aux bâtiments municipaux à très court terme et à la question de l'accès à l'eau.

District n° 1 – élue, Virginie Lupan (CI): 69,34% (147 votes) –

Lyne Beauchamps (ÉCHM): 30,66% (65 votes)

Dossiers importants – Se préoccuper du niveau hydrogéologique de la municipalité en lien avec la Politique environnementale.

District n° 2 – élu sans opposition, Jean-Sébastien Vaillancourt.

District n° 3 – élue, Helen Morrison (ÉCHM): 72,95% (205 votes) – Luce Lépine (CI): 27,05% (76 votes).

Dossiers importants – Préserver ce qui fait bon vivre à Sainte-Anne-des-Lacs, valoriser le village et avoir une vision à long terme du développement urbain.

District n° 4 – élu, Louis Dupuis (CI): 58,31% (172 votes) – Lahaie (ÉCHM): 41,69% (123 votes).

Dossiers importants – Écouter les citoyens et répondre à leurs demandes en essayant de les inclure dans la vision que se donnera le Conseil.

District n° 5 – élue, Caroline Desrosiers (ÉCHM): 56,39% (181 votes) – André Lavallée (CI): 43,61% (140 votes)

Dossiers importants – S'occuper des sentiers et de la nature. Trouver une solution à la problématique de l'accès à l'eau et à l'entretien des bâtiments. Décider de l'avenir de la bibliothèque.

District n° 6 – élu, Sylvain Harvey (CI): 76,54% (199 votes) – Gontran Barrette (ÉCHM): 23,46% (61 votes).

Dossiers importants – S'assurer de répondre aux préoccupations des citoyens. Poursuivre certains dossiers déjà amorcés.

Chez les deux B

L'artisanat est toujours très vivant

Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca

L'artisanat résulte souvent de la persévérance et de la passion des personnes qui en font très souvent un mode de vie. On définit, généralement, l'art comme une partie de l'âme de l'artisan et l'artisanat comme une preuve de son savoir-faire.

Ainsi le prouera l'histoire d'Andrée Bergeron (78 ans) et de Mickey Brickell (76 ans), deux artisans de Sainte-Anne-des-Lacs dont les pièces de tissage en fil de bambou et les foulards en mohair et en soie tricotés à la main sont des créations uniques issues de la maîtrise de leur art respectif.

Elle, la femme aux doigts agiles

Andrée Bergeron réalise des pièces uniques. Elle a toujours tricoté. Le tricot ne fut que le prolongement de ses années d'enseignement. Elle explique, ainsi, ce fait: «Quand j'enseignais, je travaillais tous les soirs à corriger et à préparer mes classes. Lors de ma retraite en 1996, je devais m'occuper les mains et l'esprit habitué à être continuellement en action».

Elle a donc commencé à faire de la dentelle avec du fil à coudre et de cuivre. Ses papillons de cuivre montés sur tiges servaient à orner les pots des nombreuses plantes qui parent les pièces de leur maison.

Un regard sur ses pièces en dentelles l'amena à vouloir les immortaliser, d'où l'idée de les encadrer. Les fenêtres de sa maison en sont décorées tels des vitraux. Sans le prévoir, ses cadres de dentelle ont permis de sauver nombre d'oiseaux des contre-coups reçus en frappant ses fenêtres.

Malheureusement, avec le temps, il lui a fallu délaissier cette technique, le cuivre lui cisailant trop les doigts. Elle s'est donc mise au tricot à la main préférant de loin le mohair et la soie pour ses foulards et ses écharpes.

Andrée fait partie des exposants de la Foire aux cadeaux depuis plus d'une dizaine d'années. Progressivement, elle a renoncé, aussi, à sa dentelle pour ne se consacrer qu'au tricot de foulards et d'écharpes, qu'elle veut le plus soyeux possible pour le cou de ces dames.

Lui, l'homme au métier à tisser

Né aux États-Unis, Mickey Brickell est venu au Canada à la fin de son service militaire. Son histoire d'amour avec le tissage a débuté

d'une manière très cocasse lorsqu'il vivait à Toronto.

Il relate brièvement cette anecdote: «Ma première femme voulant apprendre à tisser s'était achetée un petit métier. J'ai commencé à tisser avant elle et j'ai eu le coup de foudre. Finalement, elle m'a donné son métier.»

Son premier contrat fut pour une boutique à l'aéroport de Toronto pour laquelle il fabriquait des ponchos en mohair. Travaillant, aussi, avec des couturiers torontois, il a fabriqué des pièces artisanales pour le *Long Museum* de Toronto et pour un des directeurs du textile du Musée royal de l'Ontario.

Chimiste de formation, il a délaissé ce travail, ne désirant pas passer sa vie dans un laboratoire. Il a alors choisi de tisser. Cependant, ne pouvant vivre de ce métier, il se devait de trouver d'autres types d'emplois. Ce qu'il fit.

Mais l'appel du métier à tisser était plus fort que tout. Il n'avait de cesse d'y revenir. Pour contrer cette attirance, il a même vendu son métier à tisser.

En 2013, il a mis fin à sa tourmente en s'achetant un nouveau métier. Encore, à 76 ans, il est toujours tisserand. Actuellement, il vend



Deux artisans de Sainte-Anne-des-Lacs, Andrée Bergeron (tricots à la main) et Mickey Brickell (écharpes tissées) qui, loin d'être à la retraite, travaillent sans relâche non pas pour agrémenter leurs journées, mais pour l'amour de leur art.

ses pièces de tissage (foulards, ponchos) dans une boutique au Complexe Desjardins, à Montréal, où il en a déposé, dernièrement, plus d'une centaine. De plus, Mickey expose ses produits avec Andrée à la Foire aux cadeaux depuis six ou sept ans.

Des projets et encore des projets

Étant compagnons de vie depuis 40 ans, Andrée et Mickey, les deux «B» comme l'annonce leur carte d'affaires, produisent, sans relâche, tout au long de l'année. Pour les deux, la retraite n'a pas encore sonné.

Mickey, très pragmatique, lance: «Je ne suis pas sûr que la retraite existe vraiment.» S'occuper de la centaine de plantes suspendues dans sa serre, poursuivre son travail d'arro-

seur à la pépinière Jardin Dion Sainte-Anne-des-Lacs, pianoter diverses mélodies pour sa douce moitié et tisser, sans relâche, non pas seulement pour répondre aux besoins de ses détaillants, mais, avant tout, par amour pour son art.

Quant à Andrée, il est impossible, pour cette enseignante passionnée, de ne pas poursuivre sa vocation en aidant, encore, des jeunes dans leur apprentissage. En plus, l'idée d'avoir leur boutique leur trotte dans la tête.

Lors de votre visite à l'événement de la Foire aux cadeaux qui se déroulera les 20 et 21 novembre au Centre communautaire de Sainte-Anne-des-Lacs, n'hésitez pas à demander les «Deux B», vous les reconnaîtrez par leur authenticité.